Affiché le



ID: 083-218300168-20210330-202103302-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES DE LA VILLE DU BEAUSSET

Nº 2021-03-30-1

L'an deux mille vingt un, le trente mars à dix-sept heure, le Comité de la Caisse des Ecoles de la Ville du Beausset, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances à l'hôtel de ville du Beausset, sous la présidence de Monsieur Edouard FRIEDLER, Maire.

Nombre de membres en exercice: 8

Étaient présents : Danielle SERRES- Ludivine CORTY - Sally VALADY- Béatrice LEBOUCHER - Caroline SCHANG.

Était représenté : Julien RIDE par B. LEBOUCHER.

Absente : Claire PEYRAUD

1 - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021.

Monsieur le Président expose, conformément à l'article L2312-1 du CGCT, le Comité doit tenir son débat d'Orientations Budgétaires (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget annuel. L'article 107 de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 07 août 2015, modifie les conditions de présentation du DOB. Il doit désormais faire l'objet d'un rapport d'orientations budgétaires (ROB) retraçant et détaillant les évolutions financières. Les informations y figurant doivent être publiées, notamment sur le site Internet de la commune. Concernant la Caisse des Ecoles du BEAUSSET, ses missions essentielles consistent à donner des moyens pédagogiques supplémentaires en faveur des élèves du primaire et permettre notamment la gratuité de l'enseignement dans les établissements scolaires de la Commune. Ainsi, ce budget contribue largement à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves scolarisés. Le Budget de la caisse des écoles est financé en section de fonctionnement uniquement par la subvention communale.

Madame Ludivine CORTY, Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles, présente les objectifs budgétaires 2021 et invite les membres du Comité de la Caisse des Ecoles à prendre connaissance du Rapport d'Orientation Budgétaire tel qu'annexé à la convocation et d'en débattre.

Le Comité de la Caisse des Ecoles, prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2021, sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2021 tel qu'annexé à la présente délibération.

VOTES : Adopté à l'unanimité.

FAIT ET DELIBERE AU BEAUSSET LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président

E. FRIEDLER